



le Corbier
Villarembert



JANVIER 2025 - LE BULLETIN



L'EDITO DU MAIRE



"AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL, TOUS NOS VOEUX POUR 2025"

Bonjour à tous et à toutes, je vous présente en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal tous nos vœux pour cette année 2025.

Après une pause de quelques mois nous reprenons notre bulletin municipal afin de vous informer des différents événements qui ont eu lieu dans notre commune au cours de l'année 2024.

L'année 2024 a été riche en événements, en activités et nous avons bénéficié d'une fréquentation remarquable dans notre station hiver comme été.

Pour continuer sur cette lancée, la commune envisage de prendre de nouvelles directives afin d'être compétitif au sein de notre territoire. Les décisions prises en début d'automne pour mener à bien cet objectif n'ont pas forcément été bien reçues mais nous sommes garants d'une prospérité rassurante pour les générations à venir.

Je vous annonce que dans le prochain numéro de cet été, nous vous informerons plus en détail des gros travaux à venir dans notre station et au village.

La disparition de Madame Huguette Duverney-Guichard, Maire de la commune de 1997 à 2014, nous a particulièrement touché et nous apportons notre soutien à ses proches.

Patrice FONTAINE, Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Maire : Patrice Fontaine,
 - 1er adjoint : DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël, chargé du personnel et des suivis de travaux.
 - 2ème adjoint : TARAVEL Thomas, chargé des relations remontées mécaniques et domaine skiable
 - 3ème adjoint : DELEGLISE Benjamin, chargé du tourisme
- Vos conseillers municipaux :**
- PICOT Anne-Marie
 - PEYRUT Florence
 - BOCHET Mathias
 - BOCHE Sylvain
 - TROCHET Guillaume

VOS PLAQUES DE RUE SONT DISPONIBLES ET SONT À RÉCUPÉRER EN MAIRIE



N'hésitez pas à télécharger l'application PANNEAU POCKET pour recevoir les informations de la commune en direct !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ?
Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Informe et Alerte les habitants

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Sur smartphone, tablette, et ordinateur : app.panneaupocket.com

Mettez en favoris votre commune de résidence, celle de vos vacances, les villages de vos proches, votre gendarmerie ...

N°1 en France



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés. Les résultats du recensement constituent une **aide essentielle** pour la prise de décision en matière de **politique publique**.

- Connaître la population française et de chaque commune

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la **population légale** de chaque commune (population municipale et population totale). Il fournit également des informations sur les **caractéristiques de la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

- Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la **participation de l'Etat au budget** des communes. Le calcul de la DGF (dotation globale de fonctionnement) repose en grande partie sur la population totale des communes

- Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permet de préparer les **décisions publiques**, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transports...).

Dès le 16 janvier 2025, 3 agents recenseurs passeront à votre domicile vous déposer une notice et identifiants afin de qui vous puissiez valider le recensement de votre foyer.

Sont recensées exclusivement les personnes en résidence principale dans notre commune.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour de plus amples renseignements.

L'ADRESSAGE DANS LA COMMUNE

L'**amélioration des services** rendus aux citoyens de la Commune de VILLAREMBERT reste une de nos priorités. A cet effet, il a été engagé une action de dénomination des voies et de numérotation des locaux de VILLAREMBERT.

L'action municipale contribue ainsi à améliorer :

- **Votre sécurité** : notamment en simplifiant votre localisation pour les services d'urgences, de police, de gendarmerie.
- **L'efficacité des services** : entre autres le déploiement de la fibre, la simplification pour les livraisons et la gestion des réseaux.

Les rues ayant fait l'objet d'une dénomination par **délibération du Conseil Municipal** en date du 03/03/2020, la nouvelle rédaction de l'adresse doit être **formalisée** comme ainsi :

« Mme, M..... N° et nom de rue, complément d'adresse, code postal, nom de commune ».

Nous invitons les propriétaires bailleurs à informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

Des panneaux de signalisation avec les noms des voies ont été installés par les services municipaux durant l'automne 2024.

Pour ceux qui n'auraient pas récupéré leurs plaques de numérotations, **elles sont à votre disposition en mairie.**

Nous vous conseillons de renseigner vos nouvelles coordonnées sur le site service public à la page suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>.



APPEL AUX DONS POUR L'ÉGLISE DU VILLAGE

Aidez à restaurer l'église de Saint-Pierre-aux-liens à Villarembert !



RETOUR EN IMAGES



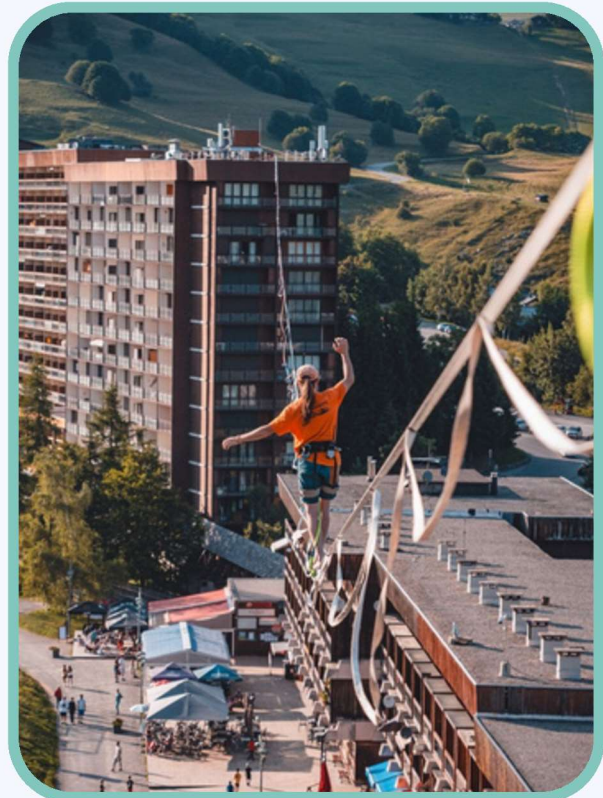
Fête du patrimoine au Corbier p.8



Fête des Rembertins p.5



Les intempéries - automne 2023 p.4



Activité de Skyline avec l'office du Tourisme p.7



Fête de la musique du 21 juin 2024 p.8



LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL, CHRISTOPHE DUPRAZ

La **vidéoprotection** va arriver prochainement sur notre station du Corbier.

Après quelques déboires administratifs et afin de respecter le cadre réglementaire des marchés publics, le dossier avance.

L'**arrêté préfectoral** vient d'être publié et les demandes de subventions de la Région AURA et du département de la Savoie sont en cours de traitement.

Les **conventions de servitudes d'ancrage** des caméras ont été réalisées avec les diverses copropriétés ainsi que la convention de déport vidéoprotection avec la Gendarmerie Nationale.

Le visionnage des enregistrements sera consulté **uniquement en cas d'incident** par les autorités compétentes.

La consultation des entreprises a eu lieu et une entreprise de la région a été retenue pour le déploiement de notre futur équipement à savoir 22 caméras extérieures.

Les travaux commenceront dès que possible.

LA GRANDE ODYSSÉE



Malgré un temps qui n'a pas été au beau fixe, le public était bel et bien présent lors de l'arrivée de l'étape de la Grande Odyssée en partance de la Toussuire. L'événement sera **reconduit jusqu'en 2027** avec un renforcement de l'animation par l'Office de Tourisme du Corbier.

PROJET VOIE MODE DOUX

Le projet voie douce de liaison entre le Corbier et la Toussuire suit son cours. Les **études environnementales** sont terminées ainsi que les études de sols.

A la suite de ces études, des **réflexions** sont à mener sur le tracé afin d'être le plus respectueux de notre faune et flore. Une fois le tracé définitif acté, la procédure pour l'achat des terrains pourra être faite, en découlera une prévision de commencement de travaux possible **courant 2025**.

Estimation du coût de création :
2 600 000€

INAUGURATION DU CABINET MÉDICAL

L'inauguration du nouveau cabinet médical a eu lieu le samedi 3 février 2024. La réception a été organisée par le SIDEL dans la salle Atlas avec une diffusion sur power point des photos des travaux.



Etaient présents lors de cette inauguration :

Madame la Députée Emilie BONNIVARD ; le Capitaine des pompiers de Saint Jean de Maurienne, Monsieur VOISINE Thierry ; les gendarmes de Saint Jean de Maurienne et du Corbier ; Docteur KARMANN Renée, premier docteur en charge du cabinet ; Docteur Didier DAUPHIN, responsable du cabinet médical du Corbier ; Monsieur Roger REBUT, ancien Maire de Villarembert ; les Maires de nos communes ; Le président du SIDEL, Monsieur ROSSAT Sébastien ; son prédécesseur, Monsieur Gilbert DERRIER ; le directeur de l'office du tourisme du Corbier, Monsieur Arnaud GUYON ; les élus de Villarembert et de Fontcouverte ; la presse représentée par la Maurienne et les entreprises qui ont participé aux travaux du cabinet médical.

Les travaux du cabinet se sont bien déroulés. La livraison s'est faite en temps et en heure, nous en remercions vivement les entreprises ayant travaillées sur ce projet. L'aménagement rapide des locaux réalisé par le service technique de la commune de Villarembert a permis d'ouvrir le cabinet le 16 décembre 2023.

LE MOT DU PRÉSIDENT DU SIDEL, SÉBASTIEN ROSSAT

Je tiens à exprimer notre immense satisfaction quant à l'agrandissement du cabinet médical du Corbier qui a été un **projet ambitieux et nécessaire**, il marque une étape importante pour nos communes.

Les élus et moi-même sommes fiers de pouvoir offrir des **installations modernisées** et un service médical amélioré à tous les résidents et touristes de la station, y compris durant l'intersaison.



QUELQUES CHIFFRES - SAISON 2023/2024

Coûts :

Montant des travaux : 863 972.00 € HT
Montant de la mission AMO : 86 901 € HT

Fréquentation :

Depuis l'ouverture des nouveaux locaux, 1 500 blessés ont été pris en charge durant l'hiver 2023-2024, soit une augmentation de 30% par rapport à l'hiver 2022-2023. De manière générale, la fréquentation du cabinet médical a progressé de 20% cet hiver. La hausse la plus notable concerne toutefois l'intersaison (hors périodes hivernale et estivale), durant laquelle le cabinet accueille principalement la population locale (Villarembert et Fontcouverte), mais également une clientèle régionale croissante (Saint-Jean-de-Maurienne et ses environs). Cette période a enregistré une augmentation de 30% de la fréquentation.

Docteur Didier DAUPHIN.

Après plusieurs années avec un service médical parfois compliqué et **deux ans d'études** et de réflexions, nous avons pu débiter les travaux du cabinet en avril 2023 et les terminer au 10 décembre.

Au cours de ces mois, un travail intense a été réalisé par les entreprises ainsi que par le SIDEL et la mairie de Villarembert. La réalisation de ce projet, qui me tenait particulièrement à coeur, nous permet d'avoir un **service de grande qualité** grâce à la gestion du Docteur Didier DAUPHIN et de ses équipes. Ces travaux en commun portés par les deux communes par l'intermédiaire du SIDEL nous prouvent que notre **compatibilité à créer ensemble** s'avère réelle.

PATRICE FONTAINE, VICE-PRÉSIDENT DU SIDEL



L'AIRE CAMPING-CAR DU CORBIER ET CAMPING DE LA TIGNY



La création de **deux aires de camping-car** au village et sur la station, gérées par un **système automatique de réservation et de paiement** sera disponible pour cet été. Les travaux commencés courant 2024 ont été retardés par les intempéries survenues sur la commune.

Au village les travaux consistaient à redéfinir les emplacements de stationnement et leurs structures. Il a fallu faire un terrassement complet, un drainage des sols et un enrochement en amont du camping.

La rénovation du chalet d'accueil est également prévue. Le camping compte maintenant **14 places de camping-car et 6 places de tentes**.

A la station du Corbier, la **nouvelle aire de camping-car** se situe à côté de la caserne des pompiers. Une reprise du talus en amont de la zone a été nécessaire par un terrassement, s'en est suivi une reprise de la structure des sols, la pose de fourreaux pour alimenter les bornes de stationnements et la création d'une plateforme de vidange. Cette aire contient **7 places uniquement pour les camping-cars**.

LES TRAVAUX MUNICIPAUX

Retour sur les travaux effectués par nos agents du service techniques afin d'améliorer et embellir la station :

- **Rénovation chalet tennis** : création toilettes, isolation et bardage chalet.
- **Création chemin piétonnier** entre Pégase et résidence des Pistes
- **Embellissement de l'escalier principal** pour accéder au front de neige : création massif de rosiers de chaque côté de l'escalier.
- **Création de plusieurs zones d'ombres** pour l'office de Tourisme et ses activités notamment au tir à l'arc, au city-stade et sur le front de neige pour contribuer à l'amélioration du confort de la station.
- **Création du sentier sensoriel «pieds nus»** sur le chemin Garnay : sentier conçu par l'office de Tourisme et réalisé en totalité par nos agents du service technique
- **Mise en place de la nouvelle scène** pour l'office de Tourisme sur le front de neige

MONTANTS DES TRAVAUX EN REGIE 2024 : 80 000€



LES DÉGÂTS SUITE AUX INTEMPERIES



Passage Champlong avant

D'importants **dégâts** ont lieu lors des fortes intempéries survenues fin d'automne 2023. Plusieurs chemins communaux ont été **ravinés voir emportés** par des coulées de boue, notamment sur les secteurs du lac de l'Oeillette, le Pont de la Scie, les Pouillères et le passage de Champlong.

Des **buses** ont été installées au lac de l'Oeillette afin que l'eau pluviale puisse repartir dans le cours d'eau et les chemins restaurés.

Un budget exceptionnel de **150 000€** a été sollicité afin d'entreprendre des travaux de réhabilitation rapidement. Les dégâts qui ont eu lieu en amont du **Pont du Garney**, le long du ruisseau ont été pris en charge par la **SATVAC** (70 000€).

Le **département** a attribué à la commune une aide financière au titre du programme "**Fonds risques et érosions exceptionnels (FREE)**" d'une hauteur de **34 420€** suite à ces intempéries.



Passage Champlong après



PATRIMOINE

PROJET DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE AUX LIENS

Fondée au **8e siècle**, l'église de Villarembert a traversé les âges avec des périodes de construction et de rénovation marquantes. Déjà reconstruite en style baroque au 17e siècle, l'église actuelle, dédiée à Saint Pierre aux Liens, fut érigée en 1884 après la démolition de son prédécesseur vétuste. Témoin de l'histoire et de la foi de la communauté, elle incarne une part essentielle de **l'identité locale**.

Les travaux de restauration incluront la remise en état complète de la **toiture, de la façade, de la charpente**, ainsi que la restauration minutieuse des **peintures** et des **tableaux intérieurs**. Ces efforts ne se limitent pas à la conservation physique, mais s'étendent à des activités culturelles enrichissantes telles que des visites guidées touristiques et une exposition dédiée aux tenues et objets ecclésiastiques, prévues pour attirer un public diversifié et curieux de découvrir ce joyau historique.

Ce projet de restauration bénéficiera non seulement aux habitants de Villarembert, mais aussi aux visiteurs et aux amateurs d'histoire et de culture. La municipalité invite chaleureusement tous ceux intéressés par cette histoire séculaire à soutenir et participer à ce projet d'envergure.

Un **appel aux dons** est donc lancé avec la **Fondation du patrimoine** afin de restaurer cet édifice. Le montant des travaux prévus à ce stade atteint **1 138 034 €**.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.



Eglise de Saint-Pierre-aux-Liens à Villarembert © Mairie de Villarembert

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centre-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et oeuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

MENTIONS LEGALES

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.



CONCERT DES BAROCOEURS



Le concert des Barocoeurs du 22 juillet dernier a été organisé et animé par Pierre-Marie Charvoz.

Nous remercions vivement son quatuor pour ce moment musical.

Ce concert est le point de départ de la volonté des élus de redynamiser la fréquentation de l'Eglise ainsi que l'organisation de messes et célébrations pour des événements tel que la Fête du village.

La commune envisage de renouveler ces instants conviviaux.



ZOOM SUR LES ACTIVITES 2024 AVEC ARNAUD GUYON DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME



ANIMATIONS HIVER 2023/2024



Cette saison nous a permis d'introduire quelques **nouveautés** comme le simulateur de dameuse et les mini-dameuses qui ont eu un franc succès. Les autres animations habituelles étaient au rendez-vous comme la descente aux flambeaux, la course de luge Haribo, La Grande Odyssée, l'Aquathlon des Neiges, etc...

En parallèle, des **concerts** avec de belles têtes d'affiche ont été organisés à l'Ouillon durant plusieurs week-ends par les Sybelles à l'occasion des 20 ans du domaine, là aussi avec beaucoup de retour positif et de retombés en termes de notoriété.

ANIMATIONS ET ACTIVITES ETE 2024

Cette saison a concrétisé le début du plan de **redynamisation de la station** porté par la Mairie et l'Office de Tourisme avec l'introduction de nouveautés à chaque saison pour le court terme et la conception de **projets plus structurants** à long terme.

Côté activités, la **phase 3 du plan cyclotourisme** a été mise en œuvre avec une échappatoire en piste verte à la fin de la piste bleue Saute-Mouton pour la rendre accessible à tous et l'installation d'une station de lavage derrière l'Office. Nous avons aussi installé un mur interactif « multiball » avec 50 jeux, en salle Atlas, pour satisfaire la clientèle adolescente et offrir des activités en cas de mauvais temps, été comme hiver.

A cela s'ajoute le sentier pieds nus sensoriel conçu par l'Office et réalisé par les services techniques de la Mairie, la ligne d'eau gonflable à la piscine un jour par semaine et les mini 4x4 radiocommandés. **Niveau confort**, nous avons ajouté des zones d'ombres et des bancs supplémentaires.



Côté animation, nous avons également introduit de belles nouveautés comme le cinéma en plein air, la « highline » entre deux immeubles, le festival de danse Mucho Bueno ouvert à tous, le bucheronnage sportif, le show son et lumière sur l'Office de Tourisme, la fête des Rembertins revisitée.

Ces nouveautés ont là aussi été très appréciées et complétées par les animations habituelles comme les Corbier Party, les différents tournois sportifs, fêtes traditionnelles, Kids Rider Bike, semaines à thèmes, ... La sonorisation du Front de Neige a été complètement remplacée pour une meilleure qualité et homogénéité.

NOUVEAUTES HIVER 2024/2025

Côté animation, une **nouvelle scène** a été construite sur le front de neige pour fixer son emplacement été comme hiver, à un point central pour un maximum de visibilité.

Au programme : le simulateur de dameuse, les mini-dameuses, la highline, la semaine nordique avec la Grande Odyssée du 11 au 23 janvier, la chasse au trésor de Noël destinée aux tous petits où ils pourront trouver des cadeaux cachés dans des blocs de glace, le carnaval, les coulisses du domaine skiable, la Kids rider Bike, Course des saisonniers SkiLuRa, la magic parade, le printemps du sport avec l'Aquathlon des Neiges.

Mais aussi retrouvez la journée internationale des pisteurs organisée par Helly Hensen, un week-end de concert à l'ouverture du domaine, un nouveau rendez-vous accueil et convivialité le dimanche matin à l'Ouillon, le Noël à l'Ouillon ainsi que les nouvelles activités proposées par l'ESF : le passage de l'Aiglon (saut à ski) et le biathlon laser !





FÊTE DE LA MONTAGNE ET DES TRADITIONS

Lors de cette fête nous avons pu observer les spectacles des Aigles du Léman, de la sculpture sur bois, la démonstration de bûcheronnage suivie du fauchage à l'ancienne, d'un barillon de foin descendu par cabrette et déposé sur un traîneau tiré par un cheval de la P'tite ferme de l'Aubrac. La démonstration de déplacement d'un troupeau de brebis guidé par un chien de race Border Collie, puis concert de l'artiste Zian et son cor des Alpes et présence d'un DJ pour la fin de soirée.

FÊTE DES REMBERTINS

Comme chaque édition de cette fête, le patrimoine a été mis en valeur notamment lors de la fabrication du pain sur place et sa cuisson dans le four communal par Thierry Caron. Le repas du midi a été concocté par les bénévoles.

Du côté des animations on a pu retrouver : le spectacle des Aigles du Léman, les danses du groupe folklorique, le chamboule tout mis en place par les bénévoles, la pêche aux canards organisée par la MAM du Corbier et une activité Cani-rando. Plusieurs démonstrations et initiations ont eu lieu, organisées par les pompiers. Des animations musicales proposées par Thierry durant l'après-midi ainsi que des démonstrations de la bergère Axelle et ses brebis guidé par un chien de race Border Collie suivies de la tonte de brebis et des balades à poney par l'écurie Equiquality.

Monsieur Alain Roche, résident de Villarembert et Jean-Noël Deléglise de la P'tite Ferme de l'Aubrac, ont présenté le fauchage à l'ancienne, la création d'un barillon de foin descendu par cabrettes jusqu'au traîneau tiré par un cheval puis bûcheronnage avec un passe-partout.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique, bien qu'arrosée par la météo, n'a pas découragé les 150 personnes venues profiter de l'ambiance estivale menée et animée par DJ T. La buvette et les sandwiches proposés par l'ACCA et le ski club du Corbier ont eu un franc succès.

REPAS DE LA COMMUNE

Le repas de la commune s'est tenu quelques jours après la fête de la musique, le calendrier des élections nous ayant perturbé pour organiser cet événement. Une centaine de personnes ont répondu présentes pour un repas organisé sous le préau de la Mairie. Nous remercions vivement l'ensemble des bénévoles présents qui nous ont aidé à réussir cette journée.



©VIRGINIE TARAVEL

REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés s'est déroulé le samedi 19 octobre au Corbier dans la salle Charvin. Il a été organisé par le CCAS de la commune, l'Association de chasse de Villarembert ainsi que la Mairie. Ce moment indispensable dans la vie de la commune permet à nos aînés de se retrouver et d'échanger.

Un repas d'automne réalisé par la Mairie a été servi par les bénévoles, Chantal et Virginie Taravel et Anne Marie Picot. Gillou et son accordéon ont animé le repas et fait danser nos invités. Ce moment de partage sera renouvelé l'année prochaine.



©VIRGINIE TARAVEL



TOUS CES ÉVÉNEMENTS NE POURRAIENT ÊTRE RÉALISÉS SANS L'APPUIE DES BÉNÉVOLES, DES EMPLOYÉS DE LA COMMUNE ET DES ÉLUS.



BUDGET 2024

Le budget de la commune reste stable en vue d'investissements important dès cette année.

LE CCAS DE LA COMMUNE

Le CCAS de la commune est composé de Mme Darves Nicole, , Mme El Khal Amel, Mme El Khal Wissem, Mme Gilbert Marine, Mme Pasquier Fleur, Mme Peyrut Florence, Mme Picot Anne-Marie, Mme Taravel Virginie, Mr Trochet Guillaume, Mr Boche Sylvain, Mr Duverney-Guichard Jean-Noël et Mr Fontaine Patrice, Maire.

Le CCAS se trouve dynamisé grâce à de nouvelles actions qui ont eu lieu cette année : Le Noël des enfants à la salle Charvin, les colis gourmands des aînés, la chasse aux œufs de Pâques, la fête d'Halloween, etc.



©VIRGINIE TARAVEL

Le maintien du CCAS dans notre commune est indispensable pour porter ces actions.

En sus de celui-ci nous nous appuyons de temps en temps sur le CIAS, centre intercommunal d'action social porté par la 3CMA, qui a pour compétences et champs d'actions les domaines d'intervention concernant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, la solidarité, l'insertion, l'hébergement et le logement, la santé et la prévention.



BUDGET FONCTIONNEMENT*

DEPENSES	Budgétisé 6 458 028.03€	Réalisé 4 162 345.77
<ul style="list-style-type: none"> Dépenses à caractère général Rémunération et charge du personnel Subventions communes, 3CMA, SIVAV, SIDEL, associations Versement structures touristiques 	1 953 670€ 901 325€ 407 004.48€ 685 600€	1 578 684,18€ 845 808.62€ 362 293.02€ 703 040.98€
RECETTES	6 458 028.03€	5 010 859.26
<ul style="list-style-type: none"> Impôts directs locaux, versements Etat Redevances sportives, loisirs, prestations services Taxes séjours, remontées mécaniques, droits mutations Résultat 2023 reporté 	3 604 687.67€ 560 620€ 813 128.06€ 1 269 592.30€	3 105 902.77€ 624 226.71€ 631 720.67€ 1 476 652€

BUDGET INVESTISSEMENT*

DEPENSES	Budgétisé 3 843 258.73€	Réalisé 1 620 139.32€
<ul style="list-style-type: none"> Emprunts et remboursements communs aux organismes Travaux voiries Travaux bâtiments publics Matériels et outillages Autres immobilisations corporelles Solde négatif 2023 reporté 	546 525.79€ 259 000€ 745 700€ 565 748.90€ 275 000€ 1 089 784.04€	608 998.78€ 213 251.19€ 409 833.88€ 156 385.60€ 112 853.38€ 1 000 283.33€
RECETTES	3 843 258.73€	1 530 058.55€
<ul style="list-style-type: none"> FCTVA Taxe aménagement Excédents du fonctionnement 2023 Virement section fonctionnement 	87 348.97€ x 1 400 000€ 1 927 836.22€	111 209.09€ 27 790.09€ 1 100 000€ 1 393 677€

*données arrêtées au 31/12/2024



L'IMMOBILIER DE LOISIRS : S'ENGAGER DANS LA QUALITÉ !

C'est OFFICIEL, le label « Qualité Hébergement Corbier » devient label « **Qualité Hébergement Sybelles®** » !

Après près de 2 ans de travail, le label évolue enfin pour le plus grand plaisir des propriétaires !

Nouvelle grille d'évaluation revue aux tendances actuelles. Mais surtout de **nouveaux avantages et conditions d'utilisation** pour les propriétaires labélisés !

Pour rappel, le label « Qualité Hébergement Sybelles® » récompense les propriétaires qui ont **renouvelé** leurs meublés et qui choisissent de le mettre à la **location**. C'est complètement gratuit et basé sur une démarche volontariste.



©JULLIEN / ©VIDAL / ©DOS REIS / ©DEBEAURAIN / ©LOUIS / ©LE GALL_INTERHOME / ©METWALI

Les avantages sont remis aux propriétaires labélisés (sur présentation de justificatifs), tous les ans, durant la validité du label, c'est-à-dire 5 ans. Pour en bénéficier, ils doivent louer un minimum de semaines (ou nuitées) par an réparties comme suit :

NOMBRE DE SEMAINES LOUEES / AN	AVANTAGES	VALEUR EN €
8 semaines ou 56 nuitées <u>Dont 6 semaines ou 42 nuitées minimum</u> durant la saison hivernale (Période d'ouverture de la station)	CLASSE BRONZE	150€
10 semaines ou 70 nuitées <u>Dont 8 semaines ou 56 nuitées minimum</u> durant la saison hivernale (Période d'ouverture de la station)	CLASSE ARGENT	300€
12 semaines ou 84 nuitées <u>Dont 10 semaines ou 70 nuitées minimum</u> durant la saison hivernale (Période d'ouverture de la station)	CLASSE OR	450€

Ils se présentent sous forme d'un chéquier de tickets détachables (type chèques vacances).

Nous remercions tous les partenaires, Les sociétés des remontées mécaniques (SATVAC et SOREMET), l'ESF du Corbier, l'Office de Tourisme du Corbier, la Mairie de Villarembert et Fontcouverte, l'association des résidents de Villarembert-Le Corbier et les magasins de location : Sport 2000 la Poudreuse et Intersport Jean-Noël Augert.

Pour ceux qui souhaitent de plus amples renseignements et ainsi rejoindre plus de 180 propriétaires qui s'engagent dans la qualité et souhaitent s'investir pleinement pour faire monter en gamme notre belle station, contactez **Elodie CARON** – hebergement@le-corbier.com ou rencontrez-la dans l'espace propriétaires de l'Office de Tourisme du Corbier.

Les permanences sont disponibles sur le site internet de l'OT en bas de page Espaces pro et vie locale / [Pour les propriétaires.](#)





TOUT POUR NOS ENFANTS !

LA MAM DU CORBIER

La Maison d'Assistantes Maternelles Cocoon&Moi a terminé cette année sur une note très positive. Au total ce sont **24 enfants** qui ont été accueillis. Parmi eux 15 sont présents toute l'année et 9 de manière saisonnière. Face à une forte demande, les assistantes maternelles Marine, Coralie et Virginie ont obtenu une **dérogation** pour accueillir deux enfants de plus de trois ans sur **les temps extra scolaires**.

Cela porte la capacité d'accueil à 14 enfants simultanément. L'année 2025 se présente également sous les meilleurs auspices.

Informations :

La MAM est **ouverte toute l'année** : du **lundi au vendredi de 8h15 à 17h00 en intersaisons et en saisons du lundi au samedi de 7h45 à 18h45** (selon périodes). La structure est destinée aux enfants habitants sur le territoire ou saisonniers. Les nourrissons peuvent être accueillis dès la naissance.

Renseignements et inscriptions au 07.68.89.06.32 ou par mail : mam.lecorbier@gmail.com



©VIRGINIE TARAVEL



©ECOLE DE LA TOUSSUIRE



©ECOLE DE LA TOUSSUIRE



©ECOLE DE LA TOUSSUIRE

NOS ÉCOLES DU TERRITOIRE



Chaque classe des deux écoles a fait un voyage scolaire avec sa maîtresse en fin d'année 2024 :

Pour l'école de Fontcouverte, la sortie s'est déroulée du 13 au 17 mai dans la Drôme avec pour thème le **sport**. Les élèves ont pu faire à Saint Andéol des balades en forêt, du vélo, du tir à l'arc et des veillées avec un conteur de la région.

Pour l'école de la Toussuire, notamment la classe de petite et moyenne section, le voyage a eu lieu du 27 au 29 mai avec Tifaine et Nelly et 3 accompagnateurs. Le groupe de 18 élèves a passé 3 jours à Annecy sur le thème de la **nature**. Ils ont ainsi fait une croisière sur le lac, des randonnées en montagne, la visite du musée du château, un parcours de motricité, jeux des 5 sens, visite d'une mini-ferme et ont passé le permis trottinette.

La classe de Sylvie composée de 15 élèves de la grande section eu CE1 est partie du 3 au 7 juin en Auvergne à la découverte des **volcans** au Puy de Dôme. Ils ont pu découvrir le lac de Pavin, la visite d'une ferme de fabrication de Saint-Nectaire.

Sabine et sa classe de 18 élèves du CE2 au CM2 sont partis du 10 au 15 juin à Nîmes. Un voyage sur le thème de la **voile** avec pour principale activité la voile mais aussi la visite de la ville de Saint Raphael, du massif de l'Esterelle, l'île Sainte Marguerite, et le musée de la mer.

Tous les élèves ont également assisté au cycle de **piscine** en fin d'année scolaire 2024 organisé à la piscine municipale du Corbier et ont participé à deux journées de **ramassage des déchets** sur la station dans une optique de sensibilisation à l'environnement.





Deux associations des propriétaires fonciers

Associations des propriétaires fonciers sur le domaine skiable du Corbier et St Jean d'arves. Elles pérennisent les accords fixés en 1978 avec la SATVAC.

L'ESF du Corbier

« L'ESF du CORBIER c'est 55 moniteurs pour vous guider à travers le domaine skiable des Sybelles. Venez tester tous types de glisse, du niveau débutant au confirmé.

L'ESF dispose également d'un bel espace ludique et sécurisé « Le Club PLOUPIOU » pour les plus petits de 3 à 5 ans.

Retrouvez toutes nos offres et prestations sur notre site www.esf-lecorbier.com et recevez directement vos cartes de cours sur la nouvelle application MyESF !

A très vite sur les pistes avec toute l'équipe de monitrices et moniteurs ESF. Sportivement

CONTACT : DELEGLISE Michael, Directeur

L'association du ski club du Corbier

Le ski club poursuit son activité sportive cette année 2025 avec une collaboration plus étroite avec le ski club de la Toussuire. Tout en gardant chacun une totale indépendance financière. Cette mutualisation des moyens et des six entraîneurs permet non seulement, de davantage s'adapter aux besoins individuels, mais aussi de maintenir une émulation plus conséquente au sein des groupes en constituant des équipes plus nombreuses. Ce qui demeure important pour maintenir des résultats en compétition.

La Région a doté le club d'un deuxième mini-bus qui facilite grandement les liaisons avec la Toussuire.

Remercions Alex Dompnier qui a accompagné activement les jeunes pendant plusieurs saisons et qui vient de quitter son poste d'entraîneur principal pour se consacrer davantage à sa vie de famille. Ce sont Abel Peltier, assisté de Montaine Gros-Deléglise qui ont pris la relève.

Remercions également la Commune qui a procédé à l'automne dernier au remplacement du vieux chalet de chronométrage, les travaux sont en cours.

Le loto du ski club se déroulera le mardi 25 février 2025 à la salle Charvin. C'est toujours un moment convivial qui témoigne également des excellentes relations que le club entretient avec les commerçants, les restaurateurs et les partenaires de la station. Vous êtes attendus nombreux.

CONTACT : HUARD Alain, président /Tel : 06.30.77.19.22 / Mel : skiclublecorbier73@gmail.com

L'ACCA : association communale de chasse agréée

Représentée par son président Mr DAMBREVILLE Christophe, elle compte au total 32 chasseurs.

Installée dans des locaux au chef-lieu, l'association procède au contrôle et à la régulation des gibiers durant la saison de chasse. Elle permet aussi de faire un suivi de l'état d'hygiène de la faune sur la commune.



©SKI CLUB CORBIER

L'association des propriétaires et copropriétaires du Corbier

A l'écoute de tous les résidents de Villarembert-le-Corbier pour leurs doléances et conseils, l'association participe à l'organisation d'activités et d'animations. Cette année : spectacles et stages de magie, ateliers créatifs, fête de la montagne et des traditions, l'astronomie dans tous ses éclats, fête du Rambertin... Financés grâce aux lotos et aux cotisations.

CONTACT : PICOT Anne-Marie, Présidente.

Tel : 04 79 56 78 76 / Mel : aspccorbier73@gmail.com

Garney Multisports

Garney Multisports est une association qui propose aux enfants des communes de Villarembert et Fontcouverte-la Toussuire, des séances de sport variés, tous les mercredis en intersaison.

Le but de l'association est de dynamiser et faciliter la pratique du sport sur ces deux communes durant l'automne et le printemps.

CONTACT : Alex Dompnier & Romain Truchet
alexdomp@hotmail.fr 06.71.08.51.19 /
truchetromain1@gmail.com 06.87.63.87.30

L'écurie EQUIQUALITY

Située au Cruet (au bas de la station du Corbier), Leslie DURUISSEAU, responsable de l'écurie Equiquality, vous propose, pour les cavaliers confirmés, des balades à cheval, à la journée, d'environ 5h, avec un arrêt en restaurant d'altitude.

Possibilité de balade d'une ou deux heures pour cavaliers débutants/intermédiaires /confirmés.

Chaque balade est organisée en petit groupe de 6 cavaliers maximum.

Stage à poney à la journée, balade à poney de 30 min et parcours pédagogique.

CONTACT : DURUISSEAU Leslie
Tél : 06.78.50.02.95

Centre équestre Sy'belles Equitation

Jane DOMPNIER, monitrice diplômée d'Etat et cavalière professionnelle, vous propose des cours particuliers et collectifs, du débutant au confirmé, des balades à cheval 1h, 2h et 1/2 journée pour tous niveaux. Egalement le centre propose des locations de poneys et des stages découvertes.

CONTACT : Jane DOMPNIER Tel : 06.50.41.07.93
Mel : janedompnier@gmail.com



LA COMMUNE

A pour compétences toute l'administration générale ainsi que l'urbanisme. Elle est en charge de l'état civil et du recensement citoyen des jeunes de 16 ans, habitants la commune. Le taux et la collecte de la taxe de séjour sont gérés également par la commune. Elle s'occupe de l'EPIC en supervisant l'organisation de l'office de tourisme. La commune passe de 254 habitants à l'année à 9000 en haute saison d'hiver.

LE SIDEL

Le SIDEL est compétent dans les domaines de l'assainissement, du local de la gendarmerie, du cabinet médical du Corbier, des écoles intercommunales, de la navette inter-stations l'hiver et le petit train en été.

CONTACT : 04 79 56 70 94 / accueil@le-sidel.com

LA 3CMA

La 3CMA regroupe 14 communes de la Maurienne dont Villarembert. Elle sert de support pour la commune en terme d'urbanisme avec la consultance architecturale des permis, de mobilité grâce aux lignes régulières pour desservir la station depuis Saint Jean de Maurienne et d'économie en subventionnant des projets. Elle gère notamment le taux et la collecte des ordures ménagères.

CONTACT : 04 79 83 07 20 / www.coeurdemaurienne-arvan.com

LE SIVAV

Le syndicat Arvan-Villards regroupe 10 communes. Ses missions sont l'entretien et le balisage des sentiers pédestres, VTT, raquettes, trail. Il classe les meublés de tourisme selon une grille ministérielle. Ces activités sont inscrites dans un programme de subventions « Espace Valléen ». Le SIVAV soutient et accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets. Ce programme est un partenariat entre différentes institutions : Europe, Etat, Région et Département.

CONTACT : 04 79 64 09 38 / www.sivav.fr



PRÉSENTATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD), en lien avec Association Addictions France, co-pilote un groupe de travail autour de la prévention des conduites à risques.

Dans ce cadre, un financement de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Addictions (MILDECA) a été obtenu pour mener un projet autour de la prévention des addictions sur le territoire de la 3CMA.

Les mairies de Villarembert et de Montricher-Albanne se sont associées au projet afin de mener des actions auprès du public saisonnier.

Ainsi, pour la saison hiver 2024-2025 :

- Des informations sont données aux saisonniers des remontées mécaniques des Sybelles lors de la réunion d'accueil du 11 décembre (300 saisonniers présents) ;
- Liste de l'ensemble des structures ressources présentes sur le territoire de la 3CMA que les saisonniers peuvent solliciter en cas de difficultés (santé, social, sexualité, violences...) ;
- Intervention d'Association Addictions France autour des consommations de produits
- Distribution pour chaque saisonnier de « capote de verre » : ce sont des protections à poser sur son verre afin d'empêcher le versement de substances à son insu.
- Association Addictions France rencontre les professionnels des remontées mécaniques afin de les sensibiliser aux consommations de produits.
- Réalisation d'un document autour de la soumission chimique distribué aux établissements vendant des boissons alcoolisées.

L'idée est de donner des informations et d'indiquer des professionnels ressource afin que chacun puisse ensuite agir en toute conscience et solliciter de l'aide en cas de besoin.

Chloé LESPAGNOL

Coordinatrice du CISPD

(Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).



RECRUTEMENT SAPEURS-POMPIERS



Les sapeurs-pompiers du secteur sont répartis en six unités opérationnelles : le centre de secours de Saint-Jean de Maurienne avec ses deux sections rattachées que sont Cuines et la vallée des Villards, le centre de secours de montagne du Corbier et les postes avancés des Arves et de Saint-François Longchamp.

Ils interviennent sur un territoire à la fois vaste et complexe. Chaque année, ils réalisent près de **2 800 interventions** pour porter secours aux personnes, aux animaux, aux biens ou à l'environnement.

Pour assurer ces missions, le centre de secours principal, sous les ordres du Capitaine GARCIA Guillaume, compte aujourd'hui **100 sapeurs-pompiers dont 60 sapeurs-pompiers volontaires** qui se forment et se relaient pour être prêts à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Le centre de secours de montagne du Corbier réalise quant à lui 180 interventions par an sur les communes de Villarembert et Fontcouverte- la Toussuire. En saison d'hiver un effectif de garde composé de 3 à 6 sapeurs-pompiers professionnels et saisonniers est présent 24h/24h. L'effectif à l'année actuel est quant à lui de 9 sapeurs-pompiers volontaires dont 2 nouvelles recrues intégrées en 2024. Cela reste malheureusement insuffisant pour assurer la couverture opérationnelle de ce territoire en intersaison.



Animation au village de Villarembert le 18 août 2024. ©Eva Jeanne



animation lors du 14 juillet 2024 sur le front de neige du Corbier. ©CorbierTourisme

C'est à ce titre que nous rappelons que les sapeurs-pompiers du Corbier recrutent et que toutes les personnes intéressées par cette activité peuvent contacter directement le centre d'incendie et de secours au 04.79.59.90.46 ou par mail : compagniemaurienne@sdis73.fr.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des saisonniers, commerçants, employés, artisans, étudiants..., ce sont des hommes ou des femmes « presque ordinaires » qui, en parallèle de leur profession, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de s'investir dans un engagement au service de la communauté et d'être disponible pour porter secours à leurs concitoyens. Ils perçoivent pour cela une **indemnité sous forme de vacation horaire**. Il existe également de nombreuses dispositions officielles pour faciliter la compatibilité entre activité professionnelle et le volontariat de sapeur-pompier.

Pour assurer leurs missions, les sapeurs-pompiers suivent dès leur recrutement une **formation initiale de 3 semaines puis une formation continue ou de perfectionnement** tout au long de leur carrière afin d'assurer tous les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours.

Vous êtes dynamiques, sportifs, vous aimez l'action... venez rejoindre Eva, Loïc, Frédéric et le reste de l'équipe au **centre de secours de montagne du Corbier**.

Pour cela, il faut être âgé d'au moins 17 ans, remplir les conditions d'aptitude sportive et médicale, jouir de ses droits civiques.

Capitaine MONDON Ophélie, CSP St Jean de Maurienne

Sapeur-pompier volontaire en Savoie

Vous entrez dans une équipe.

Vous êtes formé à plusieurs missions
(secours à personne, incendie, opérations diverses).

Vous intervenez près de chez vous.

Votre engagement est indemnisé.

Vous pouvez bénéficier d'une convention employeur

Inscrivez-vous, nous vous contacterons





*Le Maire, Patrice FONTAINE,
et son Conseil Municipal,
vous adresse leurs meilleurs vœux
pour l'année 2025*



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE



LUNDI : 8H30 - 12H00 / 14H00 - 17H00
MARDI : 8H30 - 12H00
MERCREDI : 14H00 - 17H00
JEUDI : 8H30 - 12H00
VENDREDI : 8H30 - 12H00



SITE WEB

WWW.VILLAREMBERT-LE-CORBIER.FR
POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE !



TÉLÉPHONE

04 79 56 74 65

HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE SIRTOM

LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
14H00 À 17H00
SAMEDI
8H30 À 11H30 / 14H00 À 17H00
CONTACT : 04 79 59 92 28

TDL MAURIENNE ROUTE DÉPARTEMENTALE

EN CAS D'ALTÉRATION DE L'ÉTAT
DES ROUTES (ÉBOULEMENTS,
DÉNEIGEMENT, ETC) 04 79 20 66 50

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi, allocation logement, permis de conduire, carte grise...

L'accueil France Services vous accompagne et vous oriente à la Sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne

Horaires d'ouverture
Lundi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mardi : 9h00 - 12h00 / Mercredi : 10h00 - 13h00

Tél : 04 79 59 56 20 | Courriel : saint-jean-de-maurienne@france-services.gouv.fr

L'Etat et ses partenaires sont à vos côtés :